trole. Deux réservoirs, contenant près de 50,000 barils d'huile, se sont enflammés, et un torrent de feu a tout envahi jusqu'à la digue de protection, qui a heureusement arrêté son cours. Le campement de Troutman, composé d'un hôtel, de plusieurs maisons d'habitation, d'un café, et de deux remises de chevaux, a été totalement détruit.

Douze puits sont perdus pour l'extraction, ainsi que les réservoirs d'emmagasinement du pétrole.

— Le *Times of India* rapporte qu'une catastrophe a eu lieu, le 20 mars dernier, dans la province d'Oude, pendant une des grandes fêtes que les Indous célèbrent chaque année sur les bords Sarju, un des affluents du Gange. Les brahmines avaient annoncé qu'une heureuse conjonction des planètes rendrait l'occasion plus favorable pour tous ceux qui désiraient se purifier de leurs péchés, en plongeant dans les flots de la Gograh.

La ville d'Oude, où Rama, la septième incarnation de Vichnou, avait l'habitude de faire ses ablutions avec le brahmane Vicouamitra, avait été fixée comme but du pèlérinage. Des milliers d'Indous s'y rendirent de Lucknow et des districts voisins, et, dans leur enthousiasme, se précipitèrent tous à la fois dans le fleuve sacré ; il s'ensuivit un affreux tumulte.

Ces fanatiques, qui croient mériter le ciel, en se soumettant à des tortures dans leurs pagodes, ou en se faisant écraser sous les roues du char de Brahma, voulurent sans doute s'offrir en sacrifice à leur dieu. Plus de trois cents d'entre eux ont péri écrasés ou étouffés, et leurs cadavres ont été emportés par le fleuve dont les flots sont, dans l'imagination des sectateurs de Brahma, le chemin qui conduit au bonheur éternel.

— On annonce qu'un ingénieur de Bruxelles vient de trouver le moyen d'utiliser les conduites de gaz pour l'extinction des incendies dans les théâtres, édifices publics, hôtels, magasins, etc.

On sait que souvent l'incendie est allumé dans les théâtres par un bec de gaz : l'inventeur a eu l'idée d'utiliser la canalisation du gaz pour conduire l'eau de façon qu'elle puisse être amenée immédiatement au foyer de l'incendie.

Voici la description du système :

La canalisation du gaz, dans les théâtres, comporte actuellement des colonnes montantes, formées de tubes en fer d'une grande solidité; ces colonnes se rencontrent sur tous les points de l'édifice; elles se rencontrent, par embranchement, avec les appareils d'éclairage; afin d'utiliser ces tuyaux pour la distribution de l'eau, il suffit d'ajouter au jeu d'orgue qui commande le gaz, ce second jeu d'orgue qui est en communication avec les conduites d'eau de la ville, et qui permet de distribuer l'eau dans une ou plusieurs colonnes montantes, après avoir, bien entendu, intercepté le passage du gaz dans ces colonnes.

— Les journaux de Montpellier racontent qu'un méfait des plus audacieux a été commis dans la nuit du samedi au dimanche.

Un individu est allé frapper à la porte de Mme Corbière, sage-femme, la priant de venir assister sa femme sur le point d'accoucher, dans une maison de campagne aux abords de la ville.

M. Corbière était allé à la pêche. Mme Corbière se trouvait seule avec son jeune fils, âgé de quatorze ans. Néanmoins, elle est descendue et a suivi l'homme qui était venu frapper à sa porte.

Mais, non loin de l'Ecole d'agriculture, quatre hommes se sont joints au premier et, plaçant un revolver sur la gorge de Mme Corbière, lui ont intimé l'ordre de leur remettre ce qu'elle portait ainsi que les clefs de la maison, la menaçant de la tuer si elle appelait au secours.

Mme Corbière a obéi, demandant seulement aux cinq individus qu'il ne fût fait aucun mal au jeune enfant qu'elle avait laissé chez elle.

Deux des individus sont alors restés auprès de Mme Corbière, pendant que les trois autres se rendaient à la maison de cette dernière, où ils ont pris une somme de 40 francs, diverses actions et quelques objets.

A quatre heures du matin, ayant terminé leur opération, ils sont descendus et se sont croisés dans l'escalier avec une des locataires qui, ne sachant pas à qui elle avait affaire, ne leur a rien dit.

Quand les trois voleurs ont eu rejoint leurs deux camarades, ils ont alors relâché Mme Corbière, qui est rentrée chez elle, où elle a trouvé tous les meubles ouverts et dévalisés. Son jeune fils ne s'était pas même éveillé.

CHOSES ET AUTRES

***

Extrait d'un roman-feuilleton en cours de publication :

«.....Raoul étroitement, chargé de chaînes » et plongé dans le cachot où avant lui le ca» pitaine avait si longtemps gémi, resta huit » jours sans manger, et se vit réduit à dévo» rer sa colère et sa honte.»

C'était une assez maigre pitance. Il est vrai que Raoul pouvait y ajouter un petit supplément, et, après avoir achevé de dévorer sa honte, il lui restait la ressource de « ronger son frein ».

***

Une petite fille à une autre :

— Dis-moi ! que je voudrais être grande ! Et toi, Jéanne ?

— Oh ! moi, je voudrais rester toujours petite.

— Pourquoi ça ?

— Parce, pour que mon papa et ma maman vivent toujours!

***

Dans un grand dîner, un dîner officiel, on a bien stylé d'avance le domestique. « John, qui a-t-on dit, lorsque tu circuleras auto des invités pour leur offrir des vins, tu n'manqueras pas de prendre un ton de circonstance et de répéter près de tout le monde *Bordeaux-Médoc-Saint-Emilion.* »

Or, savez-vous ce que mon John, qui obéit de son mieux, glapit humblement à l'oreille de chaque convive ahuri ?

— « *Bordeaux médiocre... c'est humiliant* !!! »

***

Le jeune Tomy prend chaque matin une cuillerée d'huile de foie de morue.

Un soir, avant de se mettre au lit, l'enfant pleure à chaudes larmes.

— Pourquoi pleures-tu ? lui demande sa mère.

— Je pense à mon sirop qui est si mauvais.

— Mais puisque tu ne le prendras que demain.

— C'est qu'on me le donne dès que je m'éveille, et alors je n'ai pas le temps de pleurer avant de le prendre !

***

Dans un salon.

On citait un joli mot devant un jeune homme, qui se mit à sourire d'un air modeste et discret.

— Le mot serait-il de vous? lui demanda la maîtresse de la maison.

— Mon Dieu ! dit-il, je ne prétends pas... je n'affirme pas... Pourtant, si personne ne le réclame !...

Nouvelles du soir

Autant le discours d'avant-hier de M. Jules Simon avait mécontenté les gauches, autant son attitude d'hier les comble de joie.

Le *Rappel* dit :

« M. Jules Simon a saisi l'occasion pour rectifier l'impression qui s'était produite, lors de son discours d'hier. L'insuffisance de ce discours consistait surtout dans le ton général, dans des omissions qu'on croyait volontaires plus que dans les opinions formellement exprimées. Les courtes paroles prononcées par le président du conseil, aujourd'hui, peuvent être considérées comme une correction de ce langage trop faible. Elles ont été également applaudies. »

***

« L'ordre du jour voté hier, dit la *République française* peut être considéré comme un acte politique des plus graves et des plus heureux. Aucun pouvoir n'osera tenter d'en diminuer la portée, car, il recevra, demain, l'approbation presque unanime du pays. Il donne au gouvernement une grande force pour combattre des adversaires qui jusqu'à présent se jugeaient inviolables, et il l'oblige à les traiter en adversaires. C'est le point de départ d'une politique nouvelle, qui sera la vraie politique républicaine, démocratique et française.»

***

Le *Soleil*, organe des princes d'Orléans, apprécie comme il suit les débats de la Chambre, hier :

« M. Gambetta a ouvert la séance par un discours que nous nous bornerons à qualifier de véhément, et dont la dernière phrase résume l'esprit.

» Le cléricalisme, c'est l'ennemi ! » A dit M. Gambetta. Tout le pays conservateur, qu'il soit attaché, par le souvenir à la monarchie ou à la république par la conviction, lui répondra : « l'ennemi, c'est le radicalisme. »

» Un incident a ramené M. le président du conseil à la tribune. M. Jules Simon a dégagé complètement la haute personnalité du président de la République d'un débat auquel son nom n'aurait pas dû être mêlé. Il l'a fait en excellents termes, qui lui ont valu de légitimes applaudissements.»

***

La réunion privée des étudiants révolutionnaires, annoncée, a eu lieu hier, à la salle de la rue d'Arras.

Elle a été assez nombreuse; selon le programme, après différents discours, on a voté une adresse aux étudiants des universités italiennes, et on a adopté la résolution suivante :

« Les étudiants soussignés prient le gouvernement de la République française d'appliquer les lois de la monarchie sur l'expulsion des jésuites.

» Et autres congrégations religieuses actuellement non autorisées. »

***

D'après l'*Événement*. « La droite paraît disposée à interpeller M. Jules Simon, au sujet d'une circulaire qu'il a adressée, il y a quelque temps, aux préfets, pour leur demander des renseignements sur l'opinion des maires et des membres des Conseils municipaux. »

***

Petite Bourse du boulevard :
3 0/0, 67.35. 47 1/2.
5 0/0 102,95. 76 1/4.
Egypte 6 0/0 152.50.
Italien 64,15 20.35.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

La Guerre d'Orient

Buckarest, 4 mai, 9 h. 30 s.

Les batteries russes, établies sur les hauteurs de Reni, au confluent du Pruth avec le Danube, ont fait feu cette après-midi, sur un monitor turc, qui descendait le Danube.

Le monitor a riposté tout en se retirant dans la direction de Toultcha, quelques bombes sont tombées sur la ville. On ne signale aucune victime.

Raguse, 4 mai, 9 h. 35 soir.

Les Monténégrins ont incendié le village de Boracini, après avoir enlevé beaucoup de bétail.

Mazarian Effendi, est chargé de réunir, en un seul corps, toutes les troupes turques et de les échelonner en Albanie le long de la frontière du Monténégro.

Une ambulance russe est arrivée à Raguse, se rendant au Monténégro.

Saint-Pétersbourg, 4 mai.

Selon l'*Agence russe*, la Porte serait revenue sur sa résolution d'expulser tous les Russes du territoire turc, elle se réserverait seulement de prendre des mesures d'expulsion contre ceux qui seraient accusés de favoriser des troubles.

Bucharest, 4 mai, soir.

Hier, à trois heures, un monitor turc recommençant le feu a lancé trois boulets sur Braïla, mais sans blesser personne.

Les Russes n'ont pas répondu.

Alger, 3 mai, 6 h. 20, soir.

Le procès de l'assassinat du maire d'Aien Kal, vient de se terminer par la condamnation à mort d'Abdel-Kader Kassouri, et celle des travaux forcés à perpétuité de ses deux complices.

Londres, 4 mai.

Chambre des communes. — Lord Russel demandera la copie du témoignage devant la Cour, de l'enquête de novembre 1854, relative au massacre de blessés anglais par des Russes.

Il demandera aussi la production de la dépêche de lord Ragland duc de Newcastle.

Londres, 4 mai, 5 h.

Le *Daily-Express* dit qu'une convention militaire aurait été conclue entre le czar et l'empereur d'Autriche, en dehors de l'intermédiaire des chancelliers des deux empires, relativement à l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, par l'armée autrichienne.

Cette occupation aurait lieu sitôt après le passage du Danube, par les Russes.

Londres, 4 mai, 6 h. 58 soir.

Chambre des Lords. — Lord Derby, répondant au comte Delawar, dit qu'il n'existe ni traité ni acte international assurant la neutralité du canal de Suez.

Le firman déclarant le canal ouvert au passage des navires de commerce neutres n'est pas une convention internationale, mais seulement une concession qui n'implique pas la neutralisation dans le sens ordinaire du mot.

L'orateur ajoute qu'il n'existe aucune garantie de la neutralité du canal par les puissances maritimes.

Le gouvernement considère comme une question de haute importance le maintien de la navigation sur le canal, et ne la négligera pas.

Berlin, 4 mai, 4 h. 31.

Le Cabinet de Berlin continue vivement avec la Turquie, à négocier la question de protection des sujets russes. M. de Bulorr, en présence des résistances de la Porte, a télégraphié à Savfet-Pacha, que s'il refuse contrairement au droit des gens et aux précédents diplomatiques, le gouvernement de Berlin n'enverra plus son ambassadeur, le comte de Reuss, à Constantinople.

Riga, 3 mai.

Le vapeur *Theswalden*, de Copenhague, est le premier navire arrivé à Bolderaa. D'autres vapeurs suivent. Notre navigation peut-être considérée comme ouverte.

Washington, 4 mai, soir.

Le secrétaire d'Etat ministre des affaires étrangeres, a reçu du ministre du Mexique la notification officielle, que le consul américain d'Acapulco, qui avait été emprisonné par les autorités locales, a été mis en liberté.

M. Evarts, a invité le ministre d'Amérique à Mexico, à protester contre cette arrestation et à demander des excuses et une réparation convenable.

Rome, 4 mai.

M. Marani annonce à la Chambre qu'il déposera une interpellation sur les mouvements réactionnaires étrangers en faveur du pouvoir du Pape.

M. Mélegari dit qu'il n'y a aucune urgence, car cette agitation, étant faite par des particuliers, ne mérite pas une considération sérieuse : «Les puissances ajoute-t-il, connaissent parfaitement nos intentions et nos actes. Conséquemment elles sont convaincues que le pape et l'Eglise ont une complète liberté et une pleine indépendance. Les puissances ne présentent jamais aucune observation.»

Il conclut en disant qu'attaquer l'Italie pour ces motifs, équivaudrait à troubler et à attaquer l'ordre public européen.

M. Marani consent au renvoi de son interpellation.

M. Nicotera dit qu'il croit utile d'ajourner l'interpellation, pour montrer que les faits cités n'ont pas l'importance qu'on leur a attribuée, et que le gouvernement ne craint pas ces agitations.

L'incident n'a aucune suite.

Rome, 4 mai, 7 h. 30 soir.

SÉNAT. — Suite de la discussion relative aux abus du clergé.

M. Mancini continue son discours d'hier.

Le ministre de la justice cite des exemples d'abus du clergé. Il constate que la politique suivie à l'égard de l'Eglise, par le gouvernement, a donné de bons résultats. Quatre-vingt un évêques ont demandé l'*Exequature* : trente l'ont déjà obtenue. Relativement au Pape, le ministère a mis tous ses soins à sauvegarder sa liberté et son entière indépendance. La loi des garanties a été scrupuleusement observée.

Le ministre conteste que le projet soit contraire à la liberté de conscience. Il lit un passage d'une lettre de M. Gladstone, approuvant la politique ecclésiastique du gouvernement.

M. Mancini dit que sur vingt-quatre procureurs généraux, vingt ont reconnu la nécessité de cette loi.

La législation actuelle est impuissante à châtier les abus du clergé.

Le ministre parle des menées des cléricaux à l'étranger Aucun gouvernement n'a fait d'observations au gouvernement italien sur cette question.

L'Italie ne doit pas s'arrêter devant ces menaces.

M. Mancini reconnaît que la rédaction est la même que celle approuvée par le Sénat lors de la discussion du Code pénal.

M. Mancini déclare accepter les amendements proposés, mais il prie le Sénat de discuter les articles du projet.

M. Cadorna, rapporteur, au nom de la majorité du bureau central, déclare qu'il retire l'ordre du jour qui renvoyait la discussion du projet, à l'époque de la discussion du Code pénal.

La discussion générale est close.

DERNIÈRE HEURE

Londres, samedi, 5 mai.

L'amirauté presse de plus en plus les armements.

Le ministre de la guerre a désigné de son côté les troupes qui doivent se tenir prêtes à partir immédiatement, en cas de besoin.

Ces troupes comprennent sept régiments de cavalerie, quatre brigades d'artillerie et 59 bataillons d'infanterie.

Tiflis, 5 mai.

Le *Messager* annonce qu'un bâtiment français a essuyé le feu des batteries turques à Batoum.

Grâce à la vitesse de sa marche, il est parvenu à entrer à Poti.

Constantinople, 5 mai.
(sous réserves.)

Le Sultan s'est retiré au milieu des camps.

Bucharest, 5 mai.

Les relations entre la Roumanie et la Turquie sont interrompues.

Athènes, 5 mai.

Une grande agitation règne en Grèce et exige la convocation extraordinaire des Chambres.

Londres, samedi, 5 mai.

L'escadre anglaise a reçu l'ordre d'aller à Crète.

Paris, samedi 5 mai.

On apprend que l'archevêque de Quito est mort empoisonné pendant la Semaine-Sainte.

On avait mêlé de la strychnine au vin qu'il devait boire à la messe,

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du samedi 5 mai 1877.
(Service télégraphique particulier du *Journal de Roubaix*.)

Présidence de M. Jules Grévy.

La séance est ouverte à 2 heures 40 m.

M. FERRY propose à la Chambre de retirer de l'ordre du jour la proposition de loi municipale.

L'urgence est déclarée.

La Chambre décide que la proposition de loi municipale sera retirée.

M. TALANDIER demande que tous les fonctionnaires soient élus par le suffrage universel.

La séance continue.

LES MENUS BOURGEOIS

Dimanche 6 mai.

Pot-au-feu
Bœuf bouilli sauce verte
Canard rôti
Salade de petite chicorée
Artichauts à la barigoule
Bouillie renversée

Les artichauts à la barigoule. — Parez et lavez; faites blanchir assez pour pouvoir ôter le foin avec une cuillère; faites chauffer de l'huile dans une poêle, mettez-y les artichauts du côté des feuilles pour faire prendre couleur; égoutez-les. Ensuite vous les placez dans une casserole sur des bardes de lard, les feuilles en-dessus, avec bouillon, thym, laurier, sel et poivre; faites cuire feu dessus et dessous. Servez-les avec la sauce réduite.

Logogriphe

Comme une sage ménagère,
Pendant les beaux jours du printemps,
De mon superflu je sais faire
Une réserve pour le temps
Où les frimas couvrent la terre.
Si tu veux me décomposer,
Soudain je change de nature,
Et d'abord je vais t'exposer
Ce qui peut servir de clôture :
Ce qu'était cet homme odieux,
Qui voulant vivre dans l'histoire,
A brûler un temple fameux
Fit consister toute sa gloire ;
Un Dieu des Chinois respecté ;
Puis, une note de musique ;
Enfin, un lieu sombre et voûté
Qu'a plus d'un usage on applique.

Le mot de l'énigme d'hier, est : *Année.*

BULLETIN FINANCIER

On nous écrit de Paris, le 4 mai 1877 :

C'est une bourse de repos et d'attente, on se repose du mois d'avril et l'on se demande comment se dérouleront les événements pendant le mois de mai ; de là vient que nous n'avons que peu de valeurs à coter, aussi bien au comptant qu'à terme.

On s'interroge sur le taux de l'argent, et l'on se demande si la Banque d'Angleterre ne va pas se croire obligée de porter le taux de son escompte au-dela de 3 0/0, ce qui pourrait déterminer les Banques continentales à se défendre, comme il arrive toujours en pareil cas.

Les Recettes générales achètent 25.000 de 3 0/0, et 72.000 de 5 0/0.

Le 3 0/0 débute à 67.60 et 67.50 : le 5 0/0 à 103, 102.90 ; le 5 0/0 Italien vaut 64.70.

On fait peu d'affaires, chacun étant fatigué de la liquidation d'août, et hésitant à s'engager pour la liquidation de mai, au comptant comme à terme, on ne s'occupe guère que des Rentes, qui sont soutenues, surtout par les achats des Recettes générales.

Les Fonds étrangers sont offerts ; le 5 0/0 Italien débute entre 67.60 et 67.50, mais ne se relève pas sensiblement.

Le 5 0/0 Turc est à 7.10 ; le 6 0/0 Egyptien 1873 à 153, et l'Extérieure Espagnole à 11 1/2.

Les Russes 1870 sont à 76.

Nos valeurs de chemins de fersont toujours bien tenues, et les chemins de fer étrangers ne donnent lieu qu'à de rares transactions.

Les valeurs des Tramways continuent à justifier nos prévisions.

Les Tram ways généraux sont maintenus à grand peine à 400 ; quand aux Tramways-Sud. il n'est pas douteux que l'appel de fonds de 125 fr., qui sera fait en juillet prochain, provoquera sur ces titres, un mouvement de baisse très-marqué.

Journal de la jeunesse.— Sommaire de la 231e livraison (5 mai 1877). — TEXTE : Le Château de la Pétaudière, par Madame la Vicomtesse de Pitray, née de Ségur. — Les animaux des montagnes, par E. Lesbazeilles. — Mai, par Albert Lévy. — Boutons d'Or et paquerettes, par J. Girardin. — Heur et Malheur, par Emma d'Erwin.

DESSINS : A. Marie, Giacomeli et Castelli.

Bureaux à la librairie HACHETTE et Ce. boulevard Saint-Germain, no 79, à Paris.

Répertoire des compositeurs illustres
ŒUVRES CÉLÈBRES DE JULES KLEIN

Mademoiselle Printemps.— Cerises Pompadour.— Fraises au Champagne.— Lèvres de Feu.— Patte de Velours.— Cuir de Russie.— Pazza d'Amore, Valses pour Piano.

Truite aux Perles ! — Cœur d'Artichaut.— Peau de Satin, Polkas.

Radis Roses ? Mazurka.— France Adorée, Marche Française.

Jules-Klein-Quadrille (très-dansant, composé sur les œuvres du populaire maestro.)

Œuvres de Jules Klein transcrites à quatre mains par Renaud de Vilbac, etc.

LES PLUS GRANDS SUCCÈS DU CHANT.

Rayons Perdus.— Soupir et Baiser.— La Barcarolle du lac de Genève, Mélodies de Jules Klein.

Cerises Pampadour.— Fraises au Champagne.— Pazza d'Amore, Valses chantées.

Chef-d'œuvre de R. de Vilbac : Catimini, Valse brillante de salon.

Prix des œuvres de Jules Klein.— Piano seul : 2 fr. 50 c.— A 4 mains : 3 fr.— Mélodies : 1 fr. 70 c.— Valses chantées : 2 fr. 50 c. — Quadrille : 2 fr.

Pour recevoir *franco*, envoyer la valeur en timbres-poste à COLOMBIER, éditeur, 6, rue Vivienne PARIS.

BANQUE NATIONALE

Place Vendôme à Paris

Société Anonyme, capital : 4,000,000

TABLEAU des VALEURS NON COTÉES

5 0/0	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Bons du Trésor	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Banque de Paris	1250	1250	1250	1250	1250	1250	1250	1250	1250	1250	1250	1250	1250
Banque d'escompte	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Banque de Normandie	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Crédit foncier colon.	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Crédit foncier d'Autriche	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Crédit lyonnais	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Docks de Marseille	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Docks de Saint-Ouen	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Docks Entrepôts Paris	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Docks Entrepôts Bordeaux	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Docks Entrepôts Marseille	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Docks Entrepôts Nantes	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Docks Entrepôts Rouen	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Docks Entrepôts Havre	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Docks Entrepôts Cette